

Objet : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 12 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars 2026 à 16h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du 12 mars deux mille vingt-six, s'est réuni au Centre Administratif Départemental, 1 espace Pégot à Saint-Gaudens, sous la présidence de Madame Maryse Vezat-Baronia.

Collectivité	Membres titulaires	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil Départemental Haute-Garonne	Maryse Vezat-Baronia	☒	☐	☐	
	Anne Boyer	☐	☒	☐	
	Isabelle Hardy	☐	☐	☒	
	Roselyne Artigues	☒	☐	☐	
	Loïc Gojard	☒	☐	☐	
	Christine Courade	☐	☐	☒	
	Patrice Rival	☒	☐	☐	
	Aude Lumeau-Preceptis	☐	☐	☒	
	Sandrine Baylac	☐	☒	☐	
	Pascal Boureau	☐	☐	☒	
	Martine Croquette	☐	☐	☒	
	Laurence Degers	☐	☐	☒	
	Victor Denouvion	☐	☒	☐	
	Jean-Marc Dumoulin	☐	☐	☒	
	Emilienne Poumirol	☐	☐	☒	
	Céline Laurenties-Barrère	☒	☐	☐	
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	Alain Puenté	☐	☐	☒	
	Alain Larqué	☒	☐	☐	
Commune Saint-Bertrand-de-	Marie-Claire Uchan	☒	☐	☐	
Commune de Valcabrère	Jean Verdier	☒	☐	☐	

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivetains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges

Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Accusé de réception en préfecture
03-253102305-20260330-2026-5-DE
Date de transmission : 09/04/2026
Date de réception préfecture : 03/04/2026

Collectivité	Membres suppléants	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil Départemental Haute-Garonne	Arnaud Simion (démissionnaire)	☐	☐	☐	
	Marc Pere	☐	☒	☐	
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	Patrick Lagleize	☐	☒	☐	
Commune de Saint-Bertrand-de-Comminges	Robin Parnisari	☐	☒	☐	
Commune de Valcabrère	Adrien Adam	☐	☒	☐	
	TOTAL	8	7	9	

Après avoir ouvert la séance, Madame la Présidente a désigné Patrice RIVAL, secrétaire de séance, qui a procédé à l'appel nominal.

Rapport

Madame la Présidente expose

Madame la Présidente rappelle que le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 12 février 2026 a été envoyé à l'ensemble des élus. Les éléments essentiels à l'ordre du jour de cette réunion étaient :

A - Approbation du procès-verbal du 14 avril 2025 | Délibération n°1

B – Etat d'avancement des projets

Marché de maîtrise d'œuvre

- Présentation de l'esquisse + planning prévisionnel
- Diagnostic réseau eaux pluviales Réseau 31 : Contrat de coopération | Délibération n°2

Local d'accueil / Sanitaires du cloître

Vie culturelle du site : Musée Archéologique / Les Olivétains

C – Gestion administrative du Syndicat Mixte

Autorisation d'engager les dépenses d'investissement | Délibération n°3

Débat d'Orientation Budgétaire | Délibération n°4

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges

Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Accusé de réception en préfecture
031-253102305-20260330-2026-5-DE
Saint-Bertrand-de-Comminges
Date de réception préfecture : 03/04/2026

Le Comité Syndical

Vu le rapport de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

Décide

- D'approuver le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 12 février 2026,
- D'autoriser la Présidente à mettre en œuvre toute procédure en application de cette décision.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 4 suppléants	13	13	13	0	0

L'article 10.5 des Statuts prévoit que les procurations sont prises en compte pour le calcul du quorum.

Fait et délibéré le 30 mars 2026
A Saint-Gaudens

Maryse VEZAT-BARONIA
Présidente Syndicat Mixte pour le
développement et la promotion du
site de Saint-Bertrand-de-
Comminges et de Valcabrère

Madame la Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication ou par le biais du site internet : www.telerecours.fr

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivetains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges

Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Accusé de réception en préfecture
03/04/2026 10:23:07
Date de télétransmission : 03/04/2026
Date de réception préfecture : 03/04/2026

Accusé de réception en préfecture
031-253102305-20260330-2026-5-DE
Date de télétransmission : 03/04/2026
Date de réception préfecture : 03/04/2026